VILLE DE BEAULIEU-SUR-MER
ALPES-MARITIMES - 06310

AVIS

Les concessions funéraires suivantes
sises au « nouveau cimetière » sont réputées abandonnées
et feront l'objet d'un constat d'abandon
le jeudi 2 octobre 2025 à 10h30

- Caveau 402 – famille François GIAUME
- Caveau 410 – famille FRANZA
- Caveau 412 – familles BUSSI et CORBELLI
- Caveau 417 – famille BLANCARDI

Les familles concernées sont invitées à y participer ou à s'y faire représenter.